



## HONORAIRES 2025 APPLICABLES AUX VENTES

## HABILITATIONS & GARANTIES

TYPE DE MANDATS/BIENS	HONORAIRES
Mandat exclusif	4 % TTC du prix
Mandat simple	5 % TTC du prix
Prix de vente des biens jusqu'à 500 000 €	20 000 € TTC

Les honoraires représentent les pourcentages maximums applicables à nos prestations.  
Les honoraires sont à la charge du propriétaire et incluent la TVA à 20%.

Carte de Transaction professionnelle n° CPI 9401 2024 000 000 034 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Creteil conformément à la Loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce.

Assurance au titre de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce souscrite auprès de AXA- 8 rue Gambetta, Passage Gambetta, 83990 ST TROPEZ.

L'agence ne peut recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.